



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GENAY**

DEL2023/45

Date d'envoi de la convocation : 21 septembre 2023

Date d'affichage de la convocation : 21 septembre 2023

**Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique dans la salle des cérémonies, le jeudi 28 septembre 2023**

*Présents :* Mme GIRAUD, M. CHOTARD, Mme LAMY, M. ROUVIER, M. HELOIRE, Mme LAURENT WILCYNSKI, M. GRANDJEAN, Mme SAVIN, M. SOTHIER, Mme PIN, M. SCHWOB, M. LEGAL, Mme MONNIER ; M. FOUGERE ; M. GENESTIER ; M. MICHAUD, M. RANEBI, Mme BAILLON ; M. DURAND, Mme COHEN, M. LECLERC ; M. MADER, M. TOUZOT.

*Absents excusés ayant donné procuration :* Mme MAGAUD, pouvoir à Mme GIRAUD ; M. ANDRZEJEWSKI, pouvoir à M. CHOTARD ; Mme PILLON, pouvoir à M. SCHWOB ; Mme PERRIN, pouvoir à Mme COHEN ; M. MAUGEIN, pouvoir à M. TOUZOT.

*Absente :* Mme KLINGELSCHMITT.

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 23

Représentés : 5

**Votants : 28**

Absents : 1

Les membres présents forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

**Madame Nadine PIN est désigné comme secrétaire de séance.**

### **Subvention exceptionnelle à la Brigade de Gendarmerie pour l'acquisition de vélos à assistance électrique**

*Rapporteur : Madame le Maire*

Madame le Maire a été sollicitée par la gendarmerie de Neuville-sur-Saône, tout comme ses collègues Maires des communes d'Albigny-sur-Saône, Fleurieu-sur-Saône, Montanay et Neuville-sur-Saône afin de participer financièrement au projet d'acquisition de deux vélos à assistance électrique pour la brigade.

Le coût d'acquisition de ces deux vélos est estimé à 2500€.

*Considérant* que ces équipements pourraient permettre aux gendarmes de compléter leur dispositif d'intervention sur les communes limitrophes de la brigade dont Genay fait partie ;

*Considérant* par ailleurs que les policiers municipaux de Genay ont tout récemment été équipés de vélos électriques qui leur permettent une souplesse d'intervention et qu'un équipement similaire des gendarmes pourrait permettre une bonne complémentarité entre les forces de l'ordre ;

Madame le Maire propose que la commune de Genay participe à hauteur de 1/5<sup>ème</sup> du montant de la participation sollicitée par la gendarmerie et octroie une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€ pour ce projet.



**Après exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 2500€ à la section locale des Restos du Cœur ;
- **APPROUVE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 500€ à la brigade de gendarmerie de Neuville-sur-Saône ;
- **DIT** que les crédits correspondants seront prévus au budget de la commune pour l'exercice 2023.

VOTE	Pour	28	
	Abstention	0	
	Contre	0	
<i>Adopté à l'unanimité</i>			

**Pour Extrait Conforme,  
 Le Maire, Valérie GIRAUD**



*Acte certifié exécutoire après*  
 - transmission en Préfecture le 2 octobre 2023  
 - publication sur le site internet de la Ville le 2 octobre 2023